

Réunion des 9 organisations de retraité·es Compte-rendu INTERNE du 24 janvier 2025

La réunion s'est tenue dans les locaux de la CGT, de 9 h 30 à 12 h. Sept organisations étaient présentes (CGT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR). FO et Ensemble & Solidaires étaient excusées. FO absente ne se retrouve pas dans un relevé de décisions d'une réunion à laquelle elle n'a pas assisté. FO n'a pas donné son accord pour la date du 20 mars. L'UNIRS Solidaires était représentée par Gérard Gourguechon et Patrice Perret.

Ordre du jour : échange sur les actualités ; décision sur le 10 % ; journée d'action nationale santé ; argumentaire contre les prétendus « avantages et privilèges » des personnes retraitées ; dossier place des retraité·es ; sécurité sociale (100 % Sécu ou la Sécu intégrale) ; prochaine réunion.

Échange sur les actualités, décision sur le 10 %

La CGT, organisation invitante souhaite une bonne année, une bonne santé, des luttes victorieuses et la poursuite de notre unité. Puis elle introduit la discussion générale.

Le contexte international est inquiétant avec des conflits et des guerres. L'élection de Trump renforce le racisme, le nationalisme, le pouvoir des milliardaires réactionnaires qui contrôlent la communication, ...

Nous souhaitons une paix juste et durable, sur la base de l'indépendance reconnue par le droit international. Avec un capitalisme de plus en plus débridé, le mouvement social se trouve confronté à la nécessité de construire un autre rapport de force dans les mois à venir.

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre a présenté les grandes lignes de sa politique sans véritable changement dans les orientations du PLF et du PLFSSS 2025. Estimant que le pays est au bord du précipice, il considère avec son gouvernement que le système de retraite actuel coûte trop cher. Il oublie de mentionner que le déficit du budget résulte d'une politique menée depuis plus de 7 ans, de la multiplication des cadeaux aux actionnaires et aux multinationales,

aux 175 milliards d'aides publiques en 2020. L'opinion publique et les salarié·es restent à 70% favorables à l'abrogation de la réforme des retraites de 2023. Le gouvernement tente de contourner la question de l'abrogation avec sa proposition de concertation avec les partenaires sociaux et le patronat pendant 3 mois. Le Medef profite de la situation pour sortir du bois et mettre sur la table son exigence de revoir le financement de la protection sociale. Le patronat est-il prêt à monnayer quelques concessions plus ou moins claires contre une remise en cause globale du système par l'introduction de la capitalisation et l'élargissement du recours à la TVA. Le Premier ministre est favorable à un régime de retraite par capitalisation. Le Medef a suivi la proposition du président du COR de supprimer l'abattement fiscal de 10% pour les retraités. La ministre du Travail est pour demander un effort aux retraités pour celles et ceux qui ont une retraite égale ou supérieure à 2 500 €. Les retraités restent la cible du gouvernement et c'est ce qui est au centre des enjeux.

Depuis 1991, la part des richesses attribuée au travail est passé de 86,8% à 65% aujourd'hui. Pour

la seule branche santé, elle est tombée à 32%. Les marchés financiers considèrent illégitime l'existence d'un tel système solidaire, leur objectif est de récupérer et d'accaparer ces masses financières que représente le budget de la sécurité sociale qui, depuis des décennies, leur échappent.

Il faut répondre aux besoins des retraités en lien avec les actifs, donner confiance dans la capacité de l'action collective et syndicale. C'est ce que nous essayons de porter dans notre groupe des 9.

La CGT propose une nouvelle action des retraités en mars sur notre triptyque pouvoir d'achat, protection sociale et services publics. La CGT, après validation par sa commission exécutive, propose au groupe des 9 la date du 20 mars, pour peser sur le débat parlementaire et la construction du PLF et PLFSS. Pour que l'on se comprenne bien et éviter les polémiques, je vous explique comment on fonctionne chez nous à la CGT. Après le débat de nos instances dirigeantes, la Commission exécutive valide les propositions et les propose aux autres organisations. Parce que nous sommes convaincus qu'aucune de nos organisations n'est en capacité de gagner toute seule. C'est cette démarche aujourd'hui que l'on vient faire au G 9. Nous avons appris par FO qu'une organisation CGT d'un département avait réuni l'ensemble des organisations du G9 pour préparer l'action du 20 mars. L'UCR CGT redira à ses départements qu'il faut attendre une validation, une décision du G9 national avant d'engager le processus d'une réunion et d'une mobilisation locale.

La CGT propose une initiative d'action sous une forme un peu différente des précédentes, en visant le régional (sur la base des anciennes régions) qui permettrait une visibilité. Les ARS sont des instances régionales, mais ont des antennes dans les anciennes régions.

La question se posera des transports pour pouvoir s'y rendre et du budget des transports. La CGT a un budget de ses instances qui permet de financer.

Notre campagne porte essentiellement sur la santé, nous pourrions nous adresser à la ministre de la Santé avec une demande d'audience. La santé publique est particulièrement touchée par les attaques.

Le ministère de la santé et le Premier ministre ne sont pas très éloignés. On pourrait imaginer d'avoir une délégation de l'intersyndicale au ministère de la santé et une autre auprès du Premier ministre.

La CFE-CGC évoque le problème de la date, ce n'est pas la première fois que la CGT l'impose aux autres organisations. Nous sommes très gênés quand ce problème nous remonte des départements,

car nous ne sommes pas au courant de cette date et avons l'impression de seulement suivre la CGT. Ainsi, la CFE-CGC n'a eu personne dans la rue en octobre car nous n'étions pas disponibles à la date non décidée collectivement, nous n'avions qu'une assistante avec un camion et deux retraités. C'est aussi très gênant lors des contacts avec les médias. Nous souhaitons que le G9 décide des dates, et que la CGC suive et non que la CGT décide et que les autres suivent.

Solidaires insiste sur l'arrivée de Trump et de Musk à la tête du pays le plus riche, le plus puissant, le plus armé, et qui détient aussi la principale monnaie internationale, la technologie la plus avancée. Partout, s'affirment une partie de l'extrême droite et ses idéologies, ce qui va rendre difficile l'affirmation de la vérité, de la justice, de la démocratie et de la survie de la planète. La géopolitique va être bouleversée, les extrêmes droites vont être aidées, les conflits d'intérêts entre les milliardaires et les dirigeants vont atteindre des sommes faramineuses.

En France, la politique générale de Bayrou continue et accentue la politique libérale. Jamais n'est remise en cause la politique de l'offre, les entreprises, le capitalisme. Bayrou favorise les multinationales françaises, soi-disant pour créer des emplois par l'achat de yachts : c'est leur ruissellement ! Il ne remet pas ISF, il maintient la flat tax, il maintient la dépendance de l'État envers les marchés financiers. L'essentiel est le rapport de forces, mais les partis de gauche s'engueulent car le gouvernement s'est assis sur le fort rapport de forces créé lors du conflit des retraites. Nous n'avons le choix qu'entre grappiller « un chouilla » en se disant que c'est mieux que rien, ou dire que l'on n'en a rien à foutre.

La réforme des retraites n'est pas suspendue ni abrogée. Elle va être discutée entre six organisations syndicales et avec le Medef qui ne sera pas d'accord, et elle va revenir au Parlement à la case départ. Pendant ce temps-là, la réforme continue de s'appliquer, la réforme Touraine continue et est défendue par le PS. Les menaces pleuvent : la suppression des 10 %, l'augmentation de la CSG, la division des retraités entre les « riches » à 2 000 € et les autres... et rien n'est dit sur les milliardaires. On pinaille pour récupérer sur les pauvres pour sauver les riches et leur maintenir les avantages et privilèges. Les mensonges du gouvernement sur les 10 % sont repris par les journalistes qui parlent de frais professionnels, qui reprennent les propos de Bayrou sur l'État qui paie la sécu. Le gouvernement n'applique pas la loi en

ne compensant pas les exonérations, et quand le budget de l'Etat compense effectivement à la Sécu des exonérations de cotisations sociales, ça veut dire que la TVA (qui représente 50% des recettes fiscales) payée par les familles va finalement se retrouver en dividendes supplémentaires pour les actionnaires.

La date du 20 mars, ne nous gêne pas. Il est normal que la proposition vienne de la CGT qui a plus de monde dans les manifestations, ce n'est pas nous, Solidaires qui allons imposer une date, mais on peut proposer. Actions sur les anciennes régions ? C'est un débat dans Solidaires. Avoir plus de monde en local ou être visible en région, c'est un choix à faire.

La FGR-FP cite une politiste américaine qui disait, suite à l'élection de Trump « les politiciens qui disent écraser les syndicats ne sont jamais élus. Les politiciens qui disent virer les immigrés sont élus et écrasent les syndicats ». C'est ça la stratégie et on voit bien qu'on est aujourd'hui dans cette situation parce que l'aéropage qui est avec Trump (Musk, Zuckerberg, etc.) a cette caractéristique commune, c'est d'interdire toute expression syndicale dans leur entreprise. On est sur une situation de tension économique, militaire, ce qui permet au secrétaire général de l'OTAN de dire début décembre dans sa première intervention officielle, en s'adressant aux pays de l'Europe, qu'il fallait financer le système de défense et, pour cela, qu'il faudra abandonner les politiques sociales.

En France, le PLFSS été voté par le Sénat, il va venir en commission mixte et s'il est adopté, il sera voté dans son expression la plus rude début février. Ce sera le moment de vérité. On verra s'il y a censure ou pas et on verra où les expressions se porteront. Le silence confortable dans lequel s'inscrit le Rassemblement national a complètement disparu des commentaires. Il faut que nous, en tant que retraités, on ait une expression. La jeunesse est aussi maltraitée que les retraités parce qu'on est en train de détruire son système de formation, on est en train de détruire sa capacité à s'insérer avec un logement et du travail. Le président du Medef dit que la suppression de l'abattement des 10% des retraités viendra combler le déficit des retraites. Qu'est le déficit des retraites ? Le PLFSS 2025 voit un déficit des retraites de 6,3 milliards d'euros sur une dépense de 294 milliards d'euros, on est très en deçà des 174 milliards d'euros de déficit du budget de l'État pour un budget global de 440 milliards, il faut relativiser. D'accord avec les mobilisations vers le 20 mars. On a saisi une opportunité avec les lettres aux

parlementaires et le communiqué de presse, il faut proposer de les reprendre dans les départements. Ce sera l'occasion de se revoir, de refonder les équipes, de mettre en place et de discuter des perspectives.

Le débat sur le PLF sera réintroduit là où il s'est arrêté, c'est-à-dire que toutes les concertations sont abandonnées.

Dans ce débat, on n'est pas dans un excès de dépenses, on est dans un défaut de recettes au moins depuis 7 ans. Quand on discute avec les retraités, ils voient les atteintes à leur dignité en écoutant les journaux télévisés qui les insultent en parlant d'un abattement pour frais professionnels.

La FSU regrette les dysfonctionnements. Aucune de ses équipes n'a entendu la proposition du 20 mars car elle aurait réagi et hurlé. La fuite a été limitée. Elle partage les propos sur Trump, son ingérence dans les pays européens avec Musk qui appuie l'extrême droite. Le gouvernement en France a choisi des ministres pires que le précédent, qui mènent une politique contre les retraités, les salariés et les jeunes. Les annonces représentent de petites améliorations du PLFSS. La série de ballons d'essai (10 %, CSG, taxe aux retraités, ...) est inquiétante et compliquée pour nous. Il faut reprendre des expressions sur la CSG et les attaques spécifiques. Un article d'alter éco explique la taxation des retraités. La CADES va être prolongée. Un article du journal Le Monde prétend que la revalorisation des pensions est un manque à gagner. Nous devons agir avec les salariés et nous battre sur nos revendications du triptyque. La discussion du PLFSS au HCA part du texte du Sénat, elle ne revient pas sur l'avis du HCA.

Action régionale ? La FSU découvre la proposition, les équipes n'en feront qu'à leur tête, certaines resteront dans le département.

La CGT souhaite que la friction sur la date ne masque pas une différence politique sur le principe de l'action, pour laquelle FO a été réticente. Chacun s'exprime à sa façon, en plus des notes communes du G9, cela alimente les réflexions des 9. Nous devons avoir le réflexe d'une réaction immédiate après chaque ballon d'essai. Le 20 mars à Paris, nous pouvons taper aux deux portes, ministre de la Santé et Premier ministre. Nous devons être cohérents dans nos actions, si nous accueillons les confédéraux, il faut les laisser parler.

Nous devons décider ensemble des actions. Lors des réunions du conclave de Bayrou, la CGT réclame la présence de FSU et de Solidaires.

Le 19 février, nous aurons le compte-rendu de la Cour des Comptes, des actions seront décidées par les confédérations. Agir à 8, c'est mieux que pas d'action, mais nous serons peut-être 9.

La CFE-CGC, face aux annonces nombreuses du gouvernement, souhaite faire une pause. Le ministère des finances a dit non à la suppression des 10 %, aux 2 500 € des retraités riches, ... Nous devons attendre la fin de la semaine prochaine pour connaître les décisions. Nos revendications ont été remontées à la confédération.

La FGR-FP pense que le gouvernement n'a pas une stratégie installée, il veut faire payer les retraités, mais ne sait pas comment. Nous devons dénoncer le principe et préparer l'action, le 20 mars ou autre. Le mécontentement est réel face à la difficulté de l'accès aux soins, nous devons proposer des réponses, les actions sont nécessaires. La mobilisation locale négocie des petites choses, mais la question de la santé est nationale, nous devons voir le ministère et pas seulement interpeler les ARS.

La CFTC affirme que le communiqué et la lettre sur les 10% ont été très bien accueillis. L'action santé est proposée pour le 20 mars, mais nous avons une réunion du HCA, il faut modifier la date. Nous devons mobiliser sur la santé, comme convenu lors de la réunion précédente.

La CFE-CGC insiste pour axer l'action sur la santé, ce qui était décidé. Elle fait le lien avec le PLFSS dans l'actualité. Nous devons reprendre le dossier santé en lien avec le financement. Le 20 mars est trop tardif pour faire réagir les politiques.

La CGT souhaite éviter de saucissonner les revendications. La Santé débouche sur le financement qui est l'élément essentiel de tous les sujets. La casse du système de santé suscite une angoisse du retraité malade par absence d'interlocuteur. Nous visons les ARS, un des bras armés du ministère, et le ministère.

Le 20 mars n'est pas loin et donne le temps de préparer.

Le rassemblement à Paris pourrait être Place de l'Ecole militaire, à proximité du ministère de la Santé et à 500 m du Premier ministre où nous pourrions nous rendre avec un peu de monde sur la

grande avenue. Il faut mouiller la chemise, mobiliser et avoir du monde.

La FSU revient sur le déficit de la Sécu, le refus du gouvernement de prendre l'argent là où il est. Il faut un texte reprenant toutes les pistes allant dans le même sens. L'arme du gouvernement (et sa faiblesse), c'est de ne pas dire ce qu'il va faire. Le débat sur le PLFSS va durer. Quelle autre date ? Pas pendant les vacances scolaires. L'actualité portera sur le PLFSS et l'accès à la santé avec deux aspects, la casse du système et le financement.

LSR : le gouvernement prend prétexte du déficit pour remettre en cause le système de santé... nous devons toujours mettre en avant le problème de rentrée d'argent, des exonérations de cotisation, et notre refus de taper sur les actifs et les retraités. Les annonces sont amplifiées par la presse qui appartient aux grands patrons, et qui a été achetée pour cela, pour la fin de la retraite par répartition. Notre seule possibilité est de réagir, de communiquer notamment aux parlementaires, de mobiliser. La période de mars était acquise, le 20 nous convient. S'adresser aux parlementaires n'est pas une mauvaise idée. D'accord pour s'adresser aux 2 à Paris. Il ne reste que 1,5 mois, nous ne devons pas perdre de temps pour l'organisation des bus.

La CFTC rappelle que FO n'est pas disponible le 20, et que c'est la date de la réunion du HCA, il faut la changer. Le grand patron Leclerc indique une autre solution pour les retraites, le Medef n'est pas unanime.

La CGT affirme qu'il est difficile de décaler la date de l'action de quelques jours. Le 20 permet de réagir au budget. La réunion du HCA ne concerne que 4 personnes parmi nous.

Solidaires propose une synthèse acquise : communiqué et lettre aux parlementaires sur les 10% sont jugés excellents, ils doivent être repris dans les départements par des conférences de presse et par des envois aux parlementaires qui constateront que nous nous agitons sur ce sujet. C'est important que les parlementaires en soient informés avant leurs débats au Parlement, si nous voulons éviter qu'ils ne votent des mesures qui nous seraient défavorables.

Précisions sur la journée d'action nationale santé

La CGT tient pour acquis une action Santé le 20 mars avec, à Paris, une rencontre auprès de la ministre de la Santé et du Premier ministre, et un rassemblement dans chaque ancienne Région. Des départements diront que c'est trop loin et trop cher, mais il ne faut pas de barrière financière à l'action. La CGT regarde le coût et cherche des moyens notamment dans l'utilisation des cotisations de retraités qui vont dans les structures. La démarche unitaire ne doit pas être un frein pour des organisations, une péréquation est possible. Les équipes ont sous la main une ARS de la Région ou des agences ARS ailleurs.

La CGT prépare un communiqué de presse et un tract unitaire pour annoncer le 20 mars. Ils seront

soumis aux autres membres du G9 dans les prochains jours.

La FSU pense impossible un seul rassemblement pour les 12 départements de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, au mieux, le rassemblement ne concernera que Rhône-Alpes. Il faudra du temps pour préparer le rassemblement et organiser les transports, avec les absences dans les 3 zones de vacances.

Pour le 8 mars, la FSU prépare un projet de communiqué et de tract.

Pour finaliser la préparation du 20 mars : réunion le 18 février après-midi à la CGT.

Argumentaire contre les prétendus « avantages et privilèges » des retraité·es

Solidaires a complété le projet d'argumentaire en ajoutant des arguments sur la suppression des 10 % et sur l'augmentation de la CSG, ainsi que l'état des lieux des retraité·es à partir des éléments du rapport annuel de la DREES qui étudie l'ensemble des régimes de retraite.

Solidaires signale le problème de l'indice des prix qui sert à calculer l'inflation pris en compte pour la revalorisation des pensions : indice des prix à la

consommation, base 2015, ensemble des ménages hors tabac. Pour l'année 2024, il indique une inflation de 1,2 % alors que l'indice officiel du gouvernement de mesure de l'inflation (Prix à la consommation - moyennes annuelles IPC) annonce une inflation de 2 % pour 2024.

Le projet d'argumentaire est adopté, Solidaires le finalise et l'envoie.

Dossier place des retraité·es

La FGR-FP prend acte que FO ne veut pas de son manifeste des retraité·es. En fait le projet de la FGR-FP est un texte sur la place des retraité·es.

Elle insiste néanmoins sur la nécessité de discuter vite d'un document à envoyer aux parlementaires, qui donne une définition des retraités, qui dénonce la remise en cause de la rémunération du travail qui fait la richesse de la société et des retraités. Le corps social des salariés est connu. Le gouvernement ne met pas en cause la hiérarchie des salaires mais conteste celle des retraité·es en différenciant celles et ceux qui sont au-dessus ou en-dessous 2 000 ou 2 500 €. On n'est pas allocataire d'une allocation sociale, la retraite résulte de nos cotisations et on fait partie de la rémunération du travail.

La FSU trouve l'initiative intéressante, il faut en rediscuter avec FO. Le travail du HCA sur l'âgisme est important, il va maintenant travailler sur le vocabulaire. Ce serait bien de rétablir notre place dans la série d'attaques du gouvernement. La CGT

avait proposé de tenir une initiative à la bourse qui aurait de l'allure avec un intervenant extérieur.

CGT : la notion de manifeste n'est pas gagnée. Ce qui est écrit est bien ce que l'on porte : ne pas être déconnecté du monde du travail, le poids des retraités dans la société tout en étant connectés au monde du travail. Il faut se donner un peu de temps pour en discuter. Nous sommes d'accord avec le contenu du texte mais nous ne voulons pas un statut du retraité qui nous coupe de l'ensemble du monde du travail. La retraite est un droit. Nous devons montrer le poids des retraité·es dans la société.

La FSU informe que le HCA demande d'employer le mot retraité et non sénior, pour son lien avec les actifs. Un organisme a réalisé un travail et a constaté que le mot retraité arrivait en tête. Le texte soit s'appeler « place des retraités dans la société » et non « manifeste ».

La CFE-CGC ne veut pas noyer les retraités dans les actifs. Il faut conserver le statut de retraité que nous avons actuellement.

La CFTC propose « déclaration » et non « manifeste ».

La FGR-FP précise qu'au départ, il s'agissait d'un essai de définition d'un corps social. Nous avons été des actifs qui ont payé des cotisations sociales, la pension est un droit, nous sommes solidaires des actifs, nous défendons la solidarité entre les générations. C'est une proposition au G9 et non un envoi de la FGR-FP aux parlementaires. Le débat sur la revalorisation des pensions est lié à celui de la rémunération du travail et au partage de la plus-

Sécurité sociale (100 % Sécu ou la Sécu intégrale)

La CGT parle de « reconquête de la Sécurité sociale », c'est une démarche fondamentale. La Sécu intégrale, c'est une seule collecte des cotisations, une gestion par les salariés, le refus de l'assurantiel mais une place des mutuelles dont on ne se fout pas, car il faut une couverture permanente. La CGT revendique un accès des retraités aux complémentaires des mutuelles (et non des assurances). L'augmentation de 14 % des tarifs va réduire le nombre de retraités ayant accès à la santé. La bataille sur la reconquête va s'affirmer pendant les 80 ans de la Sécu, pendant lesquels les confédérations vont faire quelque chose. La santé revient dans toutes les réunions, en lien avec le pouvoir d'achat.

La FSU ne voit pas de différence entre le 100 % et l'intégrale. Elle fait part de divergences sur la PSC dans la FSU, la protection sociale complémentaire de la fonction publique, les actifs sont pour et les retraités contre. Chaque ministère choisit un assureur privé, il y a une alliance MGEN-privé pour les enseignants.

Les assurances sont différentes des mutuelles qui ont toute leur place dans la Sécu pour la prévention, l'animation, ... même si la MGEN dérive, licencie pour rester compétitive face à la concurrence... La PSC va s'installer, la FSU en dénonce les dangers, le dos au mur, ... Que faire pour faire aboutir le 100 % Sécu, la reconquête de la Sécu ?

Solidaires et l'Unirs réfléchissent ensemble au 100 % Sécu, aux mutuelles dont les historiques se sont éloignées des principes mutualistes. Nous sommes d'accord pour une réflexion collective du G9. « Reconquête » signifie que la Sécu était impeccable en 1945, ce qui n'est pas le cas, et rapidement le patronat a repris la main et réduit le rôle de la Sécu. Notre objectif n'est pas la Sécu de 1945, mais l'esprit des valeurs de 1945 : la Sécu du 21^e siècle doit être une Sécu avec les valeurs de 45 et avec les besoins et

value. Soit le G9 s'engage à y travailler, soit ce texte reste un document de la FGR-FP.

Décisions sur la place des retraités : le projet de la FGR-FP sera retravaillé par chaque organisation du G9 puis discuté de nouveau lors d'une prochaine réunion. Il nous semble important de montrer notre insertion dans le monde des salarié-es, de réaffirmer les droits acquis par nos cotisations, de montrer l'apport des retraités à la société en utilisant notamment les travaux du Haut Conseil de l'Âge.

les richesses d'aujourd'hui. Dans la CGT, les spécialistes élus pour la Sécu se sont déliés progressivement de la CGT, sont devenus des spécialistes indépendants.

Solidaires réfléchit à une Sécu élargie à tous les risques, l'autonomie, la sécu alimentaire, car l'esprit de la Sécu de 45 était de répondre à tous les besoins, que sont aujourd'hui le logement, l'alimentation, ... C'est en débat dans Solidaires. Il serait bien que nous puissions aussi avoir de tels échanges au G9.

La FGR-FP pense important de replacer ce qu'est la Sécu : un budget égal à 150 % de celui de l'État, un « déficit » de 18 milliards alors que l'État ne compense que 50 milliards sur les 80 d'exonérations. Sans la Sécu ce ne serait plus la même société, le système français s'effondrerait. Les journalistes enfilent les perles sur la Sécu qui gère 640 milliards socialisés.

La CGT parle de reconquête car personne ne sait ce qu'est la Sécu : elle ne répond pas aux besoins, son budget est confondu avec celui de l'État. Le 100 % santé fragilise la Sécu. On entend nombre de conneries sur la Sécu, les incompréhensions sont énormes. Dès la mise en place de la Sécu, elle a été remise en cause.

La CGT propose de réaliser un dossier sur la Sécu avant l'été, comme cela a été fait sur la réversion.

Décision : il est décidé de commencer par la constitution d'un dossier. La FSU centralise les contributions que les organisations vont lui envoyer. L'objectif pourrait être de constituer une fiche du G9 sur cette question qui pourrait être mise en discussion lors d'une journée de travail fin mai/début juin à la Bourse du Travail de Paris. Ce serait notre inscription dans les mobilisations pour les 80 ans de la Sécurité sociale.

Prochaine réunion : mardi 18 février à 14 h dans les locaux de la CGT.